



## BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Le festival est organisé par l'association Les Voix du Prieuré. Vous pouvez accompagner activement cette belle aventure artistique en devenant adhérent. Les membres de l'association souhaitant s'investir dans l'organisation concrète peuvent en outre participer à des commissions thématiques.

A cet effet, merci de bien vouloir compléter les informations vous concernant et retourner ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de :

Association Les Voix du Prieuré  
Mairie du Bourget du Lac  
7 rue des écoles  
73370 Le Bourget-du-Lac

Nom Prénom.....  
 Adresse.....  
 Code Postal.....Ville.....  
 Téléphone.....  
 Email.....

Je souhaite devenir membre de l'association Les Voix du Prieuré

Type d'adhésion	Montant	Coût réel*
Adhésion	30 €	10 €
Bienfaiteur	Au-delà de 80€	Déduction à effectuer selon votre don

\*Après déduction fiscale des 66%

### Avantages :

<u>Adhérents</u>	Invitation à la présentation publique des Voix du Prieuré ainsi qu'au cocktail qui suivra Tarif réduit à tous les concerts du festival sur présentation de votre carte d'adhérent Communication, chaque année, en avant-première de l'avant programme des Voix du Prieuré Participation à l'élection des représentants (3 titulaires et 3 suppléants) du collège des membres adhérents au conseil d'administration de l'association
<u>Bienfaiteurs</u>	Les <b>mêmes avantages</b> ainsi que des rencontres privilégiées avec des artistes avant les concerts, un placement privilégié aux concerts et l'accès aux cocktails d'après concerts.

\* NB : Grâce à la loi sur le mécénat du 1er août 2003, 66% du montant de votre adhésion est déductible de votre résultat d'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pensez à nous demander un reçu CERFA pour votre adhésion ou votre don.